

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 3 AVRIL 2018**

**Objet**

**Parking de la  
Burthe –  
Autorisation de  
programme et  
crédits de  
paiement**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**Etaient présents :**

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,  
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN,  
M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN,  
Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme LOUKOMBO SENG,  
M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET M. BOURIGAULT,  
Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, M. CALT, Mme VELU,  
M. HADON, M. DROILLARD**

**LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :**

**32**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Mme BONNAL à M. CAVALIERE - Mme LARUE à Mme COLLIN  
M. LERAUT à M. DROILLARD - Mme FEURTET à M. ROBERT**

**Absent :**

**M. BELLOC**

**Mme COLLIN a été nommée secrétaire de séance**

Monsieur le Maire indique que la Ville aménage un parking sur le site du domaine de La Burthe.

Une étude a été lancée en 2017 pour le réaménagement du parking central du Domaine de la Burthe. Les objectifs fixés étaient une organisation du stationnement, une sécurisation des mouvements des bus, des accès piétons, une requalification paysagère.

Des premières esquisses ont été présentées en commission (environnement et urbanisme). Des remarques ont été formulées par les élus pour contraindre encore plus l'accès aux véhicules grand gabarit.

Il a été proposé de relocaliser le stationnement des bus à l'entrée du domaine de la Burthe, secteur la Suzanne, et de modifier le programme de réaménagement du parking central en limitant l'accès à un seul bus en dépôt minute (et véhicule de secours).

Les travaux du parking bus réalisés au titre des travaux de voirie à l'entrée de la Suzanne se sont achevés début 2018 (budget d'investissement 2017).

Les nouvelles études et esquisses de réaménagement du parking central seront présentées pour validation par les commissions dans le courant du premier semestre 2018. Des travaux pourront commencer, le cas échéant, dans le courant du second semestre. Les crédits de paiement ont donc été décalés d'une année.

Conformément à l'article L2311-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé que cette opération pluriannuelle fasse l'objet d'une délibération d'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP) planifiée de la manière suivante :

Parking de la Burthe - Opération n° 1701

<b>Autorisation de programme</b>	<b>240 000,00</b>
Crédits de paiement 2018	60 000,00
Crédits de paiement 2019	90 000,00
Crédits de paiement 2020	90 000,00

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-3 et suivants et R2311-9 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission des Ressources Humaines, Administration générale et Finances, Marchés Publics et nouvelles technologies réunie en date du 21 mars 2018 ;

Vu l'avis de la Commission urbanisme, services techniques et renouvellement urbain du 23 mars 2018;

Vu l'avis de commission Environnement et cadre de vie date du 26 mars 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses en regard de la programmation ci-dessus récapitulée.

**PRECISE** que cette délibération pourra être modifiée ultérieurement en fonction des évolutions du dossier (aléas des coûts, des subventions, de chantier, économiques,).

**DIT** que les crédits de paiement 2018 sont inscrits au budget primitif 2018.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**A la Mairie de FLOIRAC, le 4 AVRIL 2018**

**Le Maire,**



Nombre de votants :	31
Suffrages exprimés :	<b>31</b>
Pour :	31
Contre :	
Abstention :	